



2023

3 ET 4
AVRIL

ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2023

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre d'être à jour de toutes les nouvelles mesures prises dans le cadre du déploiement de la dernière réforme ou du plan de relance mais aussi d'anticiper les changements à venir.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les derniers textes d'application ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- > Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- > Anticiper les changements à venir

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE

- > Contribution à la formation continue et taxe d'apprentissage des entreprises : composition, collecte, versements, répartition et utilisation
- > Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2023
- > Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail de la Caisse des dépôts

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance
- > Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels
- > Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles

IDENTIFIER LES CHANGEMENTS DANS LE DÉPLOIEMENT DES NOUVELLES MESURES

- > Actualité des dispositifs financés par l'État : Plan « 1 jeune, 1 solution », TransCo, etc.
- > Actualité du CPF, du projet de transition professionnelle, de la Pro-A, etc.
- > Actualité de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle et de la jurisprudence

JOUR 1		JOUR 2	
 3h	 1h	 2h45	 0h15
14H00-17H00		14H00-17H00	

7H

 7 heures sur 2 jours

 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

 De 3 à 9 personnes maximum

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.

 Évaluation

PUBLIC

Toute personne ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle et d'apprentissage

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

